

L'ACCORD DU PARTICIPE PASSE DANS LES TEMPS COMPOSES

Dans un temps composés, le participe passé suit des règles d'accords précises.

Accord du participe passé avec l'auxiliaire être

Avec l'auxiliaire être, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le **le sujet**.

Marie et Louise sont allées faire du magasinage.
↓
Sujet au féminin pluriel

Daniela est arrivée hier.
↓
Sujet au féminin singulier

Attention, dans les règles d'accords, le masculin l'emporte.

Pierre et les filles sont venus.
↓
Sujet au masculin pluriel.
Un seul homme suffit!

Accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir

Avec l'auxiliaire avoir, le participe passé ne s'accorde jamais avec le sujet.

Deux élèves **avaient détruit** l'école.

Sujet au masculin pluriel →

⊘ Avec l'auxiliaire avoir, il n'y a pas d'accord du participe.

Attention, le participe passé employé avec avoir s'accorde avec le COD seulement si ce COD est placé avant le participe passé.

L'école **que les élèves ont détruite** était magnifique.

Remarque bien que dans cette phrase, **L'école** est le sujet de **était** mais aussi le COD de **ont détruite**.

Quoi?

Réponse : **L'école**.

Le COD est placé avant donc le participe passé s'accorde avec ce COD.

Jessyca et Laura **ont acheté des poires**. Je **les ai mangées**.

Le COD **des poires** placé après **le verbe** ne s'accordent pas

Le COD **les** est placé avant **le verbe** donc on accorde.